



Information presse

Lille, le 29 juin 2018

Une charte de coopération pour le développement touristique de la Lys navigable

- Signature samedi 30 juin 2018 à Estaires -

Avec le soutien de fonds européens Interreg, de la Région Hauts-de-France et de Voies navigables de France (VNF), la Vallée de la Lys est devenue un espace de rayonnement touristique, dont les retombées profitent aux territoires traversés.

Investies depuis plusieurs décennies dans le développement économique, les cinq intercommunalités françaises baignées par la Lys (la Métropole Européenne de Lille [MEL], la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane [CABBALR] et celle du Pays de Saint-Omer [CAPSO], ainsi que les Communautés de communes de Flandre Intérieure [CCFI] et de Flandre-Lys [CCFL]), **accompagnées par l'association Lys sans Frontières**, ont répondu favorablement à l'**initiative de VNF** pour élaborer, au travers de plusieurs ateliers, un document stratégique commun qui formalise leur **vision d'avenir pour la Vallée de la Lys et leur volonté de soutenir le développement touristique de cet axe fluvial**.

Ainsi est née, pour son premier cycle de 5 années 2018 à 2022, la "**Charte de coopération pour le développement touristique de la Lys navigable**". Elle sera signée à Estaires, le 30 juin 2018, par la directrice territoriale de Voies navigables de France, le président de Lys sans Frontières et les présidents des cinq intercommunalités concernées, préalablement à la remise des prix de la 1^{ère} journée de l'édition 2018 du Raid des canaux en *stand-up paddle* ¹, dans le cadre des Fêtes de la Lys.

La Lys rivière, entre Aire-sur-la-Lys et Deûlémont, puis la Lys mitoyenne, de Deûlémont à la frontière belge, constituent un itinéraire fluvial à la valeur paysagère et à la biodiversité remarquables, qui connecte le réseau fluvial des Hauts-de-France à celui de la Belgique et relie entre eux les habitants d'une eurométropole accueillante et chaleureuse, unis par l'histoire et la géographie. 80 communes et communautés de communes françaises et belges s'alignent ainsi le long de la Lys, sur un parcours transfrontalier de 195 km de voies d'eau, dont 60 km en France.



L'établissement public Voies navigables de France (VNF), gestionnaire de la partie française de la Lys, et l'association Lys sans Frontières collaborent depuis 2002 pour faire de la Vallée de la Lys une destination touristique d'excellence autour de la voie d'eau, relayés du côté belge entre Menin et Gand par l'association *Toerisme Leiestreek*.

Première charte touristique sur un itinéraire fluvial en Région Hauts-de-France, cet engagement est à l'image de la voie d'eau, porteur de sens et d'avenir, fédérateur, créateur de liens et contribuera sans nul doute au rayonnement de cet itinéraire transfrontalier.

Les partenaires signataires s'engagent sur la réalisation, entre 2018 et 2022, de quarante-deux actions concrètes pour le développement touristique de la Lys en Hauts de France, articulées autour de 4 axes :

- Un maillage d'équipements et de services adapté aux exigences des usagers et visiteurs ;
- La mise au point de produits touristiques, tant pour l'accueil de groupes que pour le tourisme individuel ;
- Une politique d'accueil, d'information et de promotion commune pour dynamiser le territoire ;
- Une vision concertée, pour une gouvernance partagée du développement touristique de la Lys navigable.

Retrouvez la charte et toutes les informations sur :

➤ www.nordpasdecals.vnf.fr>Plaisance Tourisme > Les études et les chartes

ou

➤ www.lys-sans-frontieres.org/Au-fil-de-l-eau

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE — www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeurs :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Dans un souci constant de préservation de l'environnement, il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau ainsi qu'en luttant contre les inondations et le stress hydrique. L'établissement favorise également le développement de l'hydroélectricité .

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

Alexandra AUTRICQUE

Communication

comm.sdve.dt-nord-pas-de-calais.vnf@vnf.fr

Claire SENECAUT

Aménagement Tourisme

AT.SDVE.DT-Nord-Pas-de-Calais@vnf.fr

VNF - Direction Territoriale Nord - Pas-de-Calais

37 rue du Plat - 59034 LILLE cedex

Tél. : 03 20 15 49 70